

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS VIGANAIS****RÉUNION DU MERCREDI 22 JUIN 2022  
CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

Le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes du Pays Viganais se réunira en séance ordinaire, le mercredi 22 juin à 18h30, à la Maison de l'Intercommunalité au Vigan.

Fait à Le Vigan, le 16 juin 2022  
Le Président,

**ORDRE DU JOUR**

- Vente d'une parcelle sur la Commune de Molières-Cavaillac
- Voirie ZAE Pouchonet - Acquisition de terrain issu de la parcelle B 1888 sur la commune d'Avèze en vue de l'accès aux parcelles A 1676 et A 1673
- Programme LEADER 2023-2027
- Création d'un emploi non permanent dans le cadre d'un contrat de projet
- Approbation du scénario pour la réalisation du Pôle d'échange multimodal (PEM)
- Taxe de séjour - Tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023
- Attribution de subventions aux associations sportives sur proposition de l'office intercommunal des sports
- Attribution de subventions aux associations sportives sur proposition de l'exécutif
- Attribution de subventions aux associations d'intérêt communautaire ou organisant une manifestation d'intérêt communautaire
- Festival Là-bas, Vu d'ici - Modification des tarifs
- Modification des tarifs de l'école intercommunale de musique
- Ecole intercommunale de musique - Modification du règlement intérieur
- Formation d'une entente intercommunale avec les communes de St Martial, St Roman de Codières et St Julien de la Nef
- Ressources Humaines - Mise à jour du tableau des effectifs
- Ressources Humaines - Création d'un comité social territorial
- Ressources Humaines - Composition du comité social territorial
- Approbation du tarif de location pour la mise à disposition de locaux et de matériel de la maison de la formation pour l'antenne IFSI et IFAS de l'IFMS du CHU de Nîmes rentrée 2022-2023
- Collecte et valorisation des actions éligibles aux certificats d'économies d'énergie
- Demande d'aides financières pour la réalisation d'une étude de faisabilité sur la production par géothermie de chaleur/fraîcheur sur le bâtiment de la maison de la petite enfance
- Convention pour l'entretien des Belvédères de Blandas
- Informations relatives à l'exercice de la délégation de pouvoirs accordée au Président
- Remerciements
- Questions diverses.